

## l'édito

# La Mairie, comment ça fonctionne ?

Le comité de rédaction du Conf'infos a décidé de vous présenter, dans ce numéro, les personnes et

l'organisation qui, jour après jour, assurent les nombreuses et diverses tâches d'une Commune. Notre Commune compte 3'908 habitants-es au 1<sup>er</sup> mai 2007, soit une augmentation de 30.5% en l'espace de cinq ans. Tout le monde le sait, ceci est principalement dû au développement du quartier de Cressy.

L'administration de la Commune et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont évidemment été très sollicités pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de ce quartier. De plus, il a fallu simultanément suivre le développement des infrastructures de la petite enfance et de l'agrandissement de l'école Jollien, tout en assurant les tâches courantes de la Commune, en constante augmentation également. Dans le même temps, de nouvelles prestations ont été mises sur pied (carte journalière CFF, Passeport vacances, ventes diverses) dans le but de maintenir un service de proximité pour tous-tes les habitants-tes.

Des modifications d'organisation ont été nécessaires à cet effet, notamment l'engagement de personnel supplémentaire, la mise sur pied de processus de travail tant administratifs que financiers pour assurer un management public efficace, ainsi que la participation active du personnel en place. Dans certains domaines spécifiques, des mandats externes complémentaires et sectoriels sont venus compléter l'organisation.

En ce qui concerne le recours à des mandataires externes, la volonté a toujours été de rechercher l'efficacité et les compétences dans les domaines où ces dernières n'étaient pas présentes à l'interne. De plus, ce type de mandat est valable pour des secteurs spécifiques et pour des durées limitées dans le temps.

A chaque fois que nous devons prendre des décisions quant à une augmentation des effectifs de personnel, nous prenons en compte les paramètres précités et s'il est constaté que ces compétences doivent être à la disposition de la Commune de manière durable, un processus d'appel d'offres est engagé.

Vous trouverez dans ce numéro les diverses fonctions et activités présentes au sein de l'équipe communale. Vous aurez ainsi la possibilité de découvrir les collaboratrices et collaborateurs, de faire connaissance avec leur sphère d'activité et peut-être de découvrir des services à la population qui pourraient vous être utiles.

En conclusion, les autorités communales sont présentes par intermittence et doivent pouvoir compter et travailler en toute confiance avec le personnel de la Commune. Le Conseil administratif peut affirmer que grâce à une très grande disponibilité, à une volonté de faire aboutir les dossiers et à une énergie pour faire face aux incidences du développement de la Commune, l'organisation communale fonctionne à l'entière satisfaction des autorités communales. Le Conseil administratif désire par ces quelques lignes remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour le travail accompli.

Pour le Conseil administratif:  
**Gabriel Praz**  
Délégué aux affaires de personnel

## S O M M A I R E

Le dossier	1 à 4
BD	4
La Mairie	4/5
Le Conseil	6 à 8
Bric-à-brac	8 et 12
Calendrier des manifestations	9
Au-delà des thuyas	9 à 11

## L'administration de Confignon

## dossier

### Le Secrétariat général, plaque tournante de l'organisation communale

A la tête de toutes les communes en Suisse ou à l'étranger, vous trouverez un ou une Secrétaire général-e ou communal-e, voire dans certaines entités un ou une Directeur-trice général-e.

A Confignon, nous avons un Secrétaire général et cette fonction est assurée depuis le 1<sup>er</sup> août 2001 par **Monsieur Eric Kunz** (photo n°1 page 2). Il est secondé depuis le 1<sup>er</sup> février 2004 par **Monsieur Mario Rodriguez** (photo n°2 page 2) engagé en qualité de Secrétaire général adjoint.

Le Secrétariat général a pour fonction principale d'être la plateforme entre les autorités politiques (organe stratégique ou décisionnaire) et l'ensemble des services de la Commune (organes opérationnels). Il travaille en très étroite collaboration avec le Conseil administratif.

Ses missions principales sont :

1. l'exécution des décisions du Conseil administratif
2. la coordination des divers projets, tant d'investissement que de politique communale, initiés par le Conseil Administratif
3. la gestion et le suivi des dossiers administratifs et financiers, sociaux et environnementaux
4. la mise sur pied et la coordination des

manifestations communales et des publications communales

5. la gestion des ressources humaines
6. les relations opérationnelles intercommunales ou avec les organes cantonaux et les institutions intercommunales
7. la coordination et le suivi des activités des Fondations communales (Fondation de la Petite enfance et Fondation du logement)
8. la gestion quotidienne de proximité avec les habitants-es et les associations.

Pour assurer ces tâches nombreuses et très diversifiées, le Secrétariat général

suite en page 2

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :  
**Municipalité de Confignon**

Comité de rédaction :  
**Daniel Blondin** (DB)  
**Catherine Graf** (CG)  
**Danielle Jaques Walder** (DJW)  
**Françoise Joliat** (FJ)  
**René Lindenmeyer** (RL)  
**Lillia Marini** (LM)  
**Christophe Peretti** (CP)

Maquette :  
**Pascal Gachet**

Impression :  
**Imprimerie G. Chapuis**

# L'administration de Confignon

suite de la page 1 peut compter sur l'appui des services et organisations suivantes :

- Un groupe administratif composé de quatre collaboratrices à temps partiel; ce groupe est dirigé par **Madame Geneviève Pagani**, Directrice administrative depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005.
- Un groupe des services extérieurs qui est composé de trois collaborateurs engagés à 100%; ceux-ci assurent les services de voirie (routes), l'entretien des parcs et promenades, ainsi que les tâches logistiques pour les manifestations. Ce groupe est dirigé par **Monsieur Olivier Foëx**.
- Un groupe de conciergerie et d'entretien des bâtiments, composé de six collaboratrices et collaborateurs, dont certains à temps partiel, chargés de l'entretien des bâtiments et des écoles (mairie – Salle communale – Ecole Jollien – Ecole de

Cressy).

- Une collaboratrice à mi-temps pour toutes les questions et projets liés au développement durable, **Madame Suzanne Oguey** (photo n°9, page 3).
- Les organes de direction des Fondations communales (Petite enfance et Logement).
- Les services communaux et cantonaux (Etat civil, Fondation pour l'animation sociale (FAS'e), la surveillance des communes, Centre d'actions sociales et de santé (CASS) etc.).
- Des mandataires externes (p.ex. GPA, surveillance des bâtiments communaux).

L'ensemble de l'organisation fonctionne sur le principe de la gestion par objectifs et sur la base de processus de travail administratifs et financiers. Les services sont journalièrement en contact avec le Secrétariat général pour toutes les questions opé-



rationnelles. Une séance inter-services est fixée chaque mois pour la transmission d'informations générales, des projets en cours ou des nouveaux projets, ainsi que pour les échanges entre services, le but étant une grande transparence et une communication accrue.



L'objectif prioritaire du Secrétariat général est de mettre à disposition du Conseil administratif un outil d'aide à la décision afin de satisfaire au mieux les besoins de la population.

**Eric Kunz**  
Secrétaire général

## Le service administratif, cheville ouvrière du secrétariat général et lien avec les communières !

Notre commune, comme toutes les communes, comporte un service administratif. Communément appelé secrétariat, le service administratif couvre l'ensemble des relations avec les communières en ce qui concerne les démarches administratives; il est également l'organe opérationnel des décisions prises par le Secrétariat général.

Il s'occupe donc de l'établissement des passeports et cartes d'identité (env. 700 par année), de la vente de médailles de chiens au mois de janvier (120 médailles pour la commune), de la vente des cartes journalières CFF (2 par jour tout au long de l'année), de la location des salles communales (plus de 1'500 locations ou mises à disposition annuelles), des actions en rapport avec le développement durable (action mobility car, semaine de la mobilité, journées de la propreté, etc.), des relations avec les sociétés et associations communales, de l'information en général concernant tous les petits "tracas" que peuvent rencontrer les communières.

Quelle que soit votre question, le personnel assurant la réception de la Mairie col-

lecte vos appels et/ou demandes et les transmettent immédiatement aux services et personnes concernées en vue d'une réponse rapide et cohérente!

Vous connaissez déjà très certainement les personnes qui vous répondent et assument les diverses tâches qui incombent à ce service. Ce sont **Mmes Marie-Hélène Blondin** (photo 3) pour la réception, **Cristina Claret** (photo 4 - à gauche) pour la location des salles et les rapports avec les sociétés, **Laurence Léger-Bonvin** pour les affaires concernant le Conseil municipal et le Conseil administratif, **Catherine Meylan** (photo 4 - droite) pour la correspondance générale (en moyenne plus de 2'000 courriers administratifs sont produits chaque année). Toutes travaillent à temps partiel et assument en tournus la réception de vos appels téléphoniques. Quant à **Mme Geneviève Pagani** (photo 5), elle en assure la direction et la coordination.

Outre les services énoncés plus haut, le service administratif coordonne et/ou organise également, et de manière plus festive :

- l'apéritif communal,
- le repas des aînés (près de 250 personnes présentes chaque année),
- les expositions culturelles dans l'annexe de la Mairie (printemps et automne),
- les visites des magistrats pour les anniversaires des nonagénaires et des centenaires,
- le repas pour les anniversaires de mariage (50 ans)

d'habitants de la commune,

- les visites des conseillers municipaux aux personnes âgées à Noël,
- etc.

Il assure la coordination et soutient les associations ou les sociétés en relation avec les services externes pour la mise à disposition de matériel ou de ressources (tables, bancs, vaisselle compostable, etc.) lors de manifestations comme :

- Artisan'Art (tous les 2 ans),
- le Feuillu,
- la course de caisses à savon,
- les promotions,
- le 1<sup>er</sup> Aoùt,
- Vigne et terroir (tous les 2 ans),
- la veillée de contes (tous les 2 ans),
- l'escalade,
- l'arbre de Noël.

Concernant l'état civil, toutes les tâches et actes administratifs sont regroupés à Bernex depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Par contre, les mariages se déroulent dans la commune, soit à l'ancienne Mairie pour les personnes non résidentes, soit dans la salle des mariages de la Mairie pour les personnes résidentes.

Pour les enterrements prévus au cimetière

de Confignon, le personnel en charge répond à toutes les questions des familles afin d'adoucir ces moments difficiles.

Voilà les principales tâches du service administratif, il assure une foule d'autres actes quotidiens mais nous préférons vous inviter à nous rendre visite ou à nous téléphoner pour avoir plus de renseignements sur le sujet qui vous préoccupe!

Vous retrouverez également sur le site de la commune [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch) tous les détails des diverses démarches administratives sous la rubrique "Vie pratique – Mairie et services".

N'hésitez pas, nous sommes à votre service!

**Geneviève Pagani**  
Directrice administrative



# dossier

## L'administration de Confignon

### Le service technique au service de la population

*Toute commune possède un groupe technique nécessaire au fonctionnement de la vie communale. Confignon ne déroge pas à cette règle.*

Le service technique communal se divise en trois catégories distinctes : les services extérieurs, les bâtiments du patrimoine administratif et les écoles.

#### Service externe

C'est certainement le service le plus visible pour la population, il est composé de trois personnes. À sa tête, **Monsieur Foëx** (photo 6) fait le lien entre ses collaborateurs, **Messieurs Bernardo** et **Nese** (photo 7), la population et l'administration.

Les tâches principales du service externe consistent à maintenir la propreté dans les rues et chemins de la commune, à vérifier les installations des places de jeu, à s'occuper des plantations officielles, à entretenir le cimetière ou encore à gérer la logistique lors des manifestations (livraison de tables et de bancs lors des promotions, de la fête du 1<sup>er</sup> Août ou encore l'implantation du sapin de Noël sur la Place de l'Eglise et dans le préau de l'école de Cressy, etc.).

Ce service travaille également lorsque la population dort. En effet, il s'occupe de débayer la neige en hiver. Alertée, l'équipe

part alors à l'assaut des routes même en pleine nuit afin que tous les utilisateurs de la voirie communale puissent circuler en toute sécurité.

Ce service informe également l'administration des divers problèmes sur les chemins de la commune afin de prévoir les travaux de réparations nécessaires.

#### Bâtiments du patrimoine

Les bâtiments du patrimoine administratif sont composés de la mairie, de la salle communale, des locaux de la petite enfance et de la vieille école.

**Madame et Monsieur Frey** occupent le poste de responsable de ses bâtiments depuis une quinzaine d'années. Le nettoyage, le contrôle des installations techniques, la mise en place des salles pour accueillir les différentes séances et manifestations ainsi que la surveillance des sites font partie de leur lot quotidien.

L'aspect relationnel entre également dans leurs attributions, que ce soit avec les différentes entreprises nécessaires aux différentes réparations ou les usagers des bâtiments.

#### Ecoles

Connus par les parents qui viennent chercher les enfants, par les enseignants-es et surtout par les élèves, les concierges des écoles multiplient les tâches afin de rendre la vie scolaire agréable.

Outre les nettoyages quotidiens et hebdo-



6



7

madaires, les concierges effectuent de grands nettoyages durant les vacances scolaires d'été, réorganisent la logistique de la rentrée suivante en relation avec les enseignants.

Sur la commune, nous avons deux écoles avec deux services de conciergerie composés, pour l'école Jollien, de **Messieurs Gabbianelli et Seilaz** et, pour la nouvelle école de Cressy, de **Madame et Monsieur Hochstrasser** (photo 8).



8

Maintenir en bon état les locaux et surveiller représentent leurs tâches principales. Ils répondent au mieux aux besoins des enseignants et font le lien entre l'administration, les enseignants et les enfants.

Les services techniques de la commune se veulent au service de la population. Outre l'aspect technique de leurs activités, les relations humaines avec l'ensemble des utilisateurs des différents locaux demeurent un point essentiel

pour garantir le bon déroulement de la vie communale dans les écoles, les bâtiments du patrimoine administratif et les différents parcs et rues de la commune.

**Mario Rodriguez**  
Secrétaire général adjoint

### Le développement durable dans l'administration communale : implication du personnel et cours de formation continue

*Le développement durable est à l'opposé du secret bien gardé : plus il est diffusé et partagé, plus il devient bénéfique!*

Afin de s'approprier pas à pas le foisonnement des mises en application possibles en matière de développement durable, des informations et formations sont régulièrement proposées aux employés communaux.

Le premier séminaire de sensibilisation a été donné par Madame Mercedes Andany

en automne 2003 lors de deux demi-journées. Pour cette introduction, il s'est agi de conjuguer les aspects théoriques généraux du développement durable avec un atelier interactif visant à faire émerger des pratiques à améliorer ou à modifier dans le travail quotidien, afin de s'orienter vers une meilleure durabilité.

Un autre séminaire a été proposé de manière plus large (employés communaux mais aussi élus et responsables d'écoles) en janvier 2006. En effet, un budget "durabilité" ayant été voté en juin 2005 par le Conseil municipal pour un mandat attribué à l'association *equiterre*, il s'agissait d'accomplir un pas de plus en précisant comment faire entrer plus avant Confignon dans cette démarche. Cette demi-journée de séminaire – suivie d'un repas permettant de poursuivre les échanges d'idées de manière plus informelle – a accueilli des experts-es fort appréciés par

les participants (selon les évaluations remises). Les intervenants-es ont présenté le développement durable sous l'angle des diverses échelles territoriales et administratives concernées et imbriquées : communale, cantonale et fédérale (Madame R. Beuret, Delémont, Monsieur A. Epalle, Directeur du Service du développement durable pour le canton de Genève, Monsieur P.-A. Rumley, directeur de l'ARE – Office fédéral du développement territorial).

Ce fut également l'occasion de visionner un reportage réalisé par l'association "GEduc", mêlant interviews d'experts et d'élèves sur ce thème, avant de découvrir les composantes concrètes, disponibles sur un site Internet, qui se cachent derrière la notion "d'empreinte écologique". Ce test-jeu permet à tout un chacun d'obtenir son propre résultat calculé sur la base de quelques indicateurs de compor-

t e m e n t ( e s s a y e z vous aussi en tapant "empreinte écologique" dans un moteur de recherche Internet ; c'est éduquant et ludique à la fois!).



9

En novembre 2006, les employés de l'administration communale ont participé à une petite présentation sur le thème "les éco-gestes au travail" basé sur un ouvrage

## L'administration de Confignon

dossier

suite de la page 3 ge que vous pouvez consulter à la réception de la Mairie et qui se présente sous la forme d'un agenda perpétuel illustré ("365 gestes pour sauver la planète" aux Editions de La Martinière).

Des formations continues sont également suivies ponctuellement par les employés concernés, comme celles visant à optimiser la gestion du chauffage par les con-

cierges (2006), les divers forums du développement durable proposés aux collectivités publiques par l'ARE ou encore des cours "éco-drive" à l'attention des employés des Services extérieurs (2007).

La prochaine déclinaison du thème prévue au sein de la Mairie concerne la mobilité; tout un programme dont nous vous donnerons des échos dans un prochain Conf'infos.

Les entreprises intéressées par le développement durable trouveront des informations utiles dans le guide du développement durable pour PME publié par le Service cantonal du développement durable: tél. 022 327 89 90 ou en ligne: <http://www.geneve.ch/agenda21/pme>.

**Suzanne Oguey**  
Chargée de projets

### L' A I R E D U T E M P S

Pour tout savoir sur le **développement durable à Confignon**, consultez les nouvelles pages disponibles sur notre site [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch).

Vous y trouverez :

- les réalisations de la Commune,
- beaucoup de liens utiles classés par thèmes,
- des documents au format pdf.



### Taille des haies

Il est rappelé les dispositions des articles 70 et 76 de la Loi sur les routes (L-1-10):

*"Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à la hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m. au-dessus de la voie publique."*

Ce travail devra donc être exécuté à front des chemins communaux et privés **d'ici au 15 juillet 2007**.

Passé ce délai, il sera procédé d'office à cette taille aux frais des propriétaires contrevenants.



### Chardons, végétaux nuisibles et parasites

Les propriétaires dont les terrains sont envahis par les chardons et autres mauvaises herbes sont tenus de nettoyer et de faucher leurs propriétés, conformément à l'article 1 de la Loi concernant la protection des cultures et des fonds ruraux (M-2-10), ceci **d'ici le 30 juin 2007**.

La Mairie

## La Mairie

*Depuis l'élaboration de notre règlement communal des déchets en décembre 2001, de nouvelles manières de trier et d'évacuer les déchets ont vu le jour. De plus, certaines exigences du canton ont également été modifiées. C'est pourquoi une révision de notre règlement s'est avérée nécessaire. Récemment vous avez donc trouvé dans votre boîte aux lettres une nouvelle version de ce document.*

Encore un imprimé venant alourdir la masse de papier à recycler?

Non, un **cadre légal** dans lequel, d'une part, nous exerçons chacun notre responsabilité de citoyens et citoyennes convaincus de la nécessité de gérer judicieusement les ressources de notre planète et soucieux du futur que nous construisons pour nos enfants; cadre légal, grâce auquel, d'autre part, nous contribuons à instaurer une plus grande qualité de vie dans notre commune.

L'augmentation des volumes de déchets liée à celle de la consommation des ressources est un problème majeur. Nous produisons aujourd'hui sept fois plus de biens de consommation et extrayons cinq fois plus de matières premières qu'en 1950. Nous savons aussi que les problèmes planétaires comme le réchauffe-

ment climatique, la désertification, l'appauvrissement de la biodiversité, la pénurie d'eau, pour ne citer qu'eux, trouvent leur origine en bonne partie dans une surconsommation globale des ressources. Ce n'est donc qu'en enrayant le formidable gaspillage auquel nous assistons que notre société pourra durer.

La gestion moderne des déchets doit donc intégrer aussi la question des ressources. Ainsi, notre premier objectif doit consister à **limiter la production de déchets**, c'est-à-dire à choisir des produits durables, des emballages minimum, réutilisables ou recyclables, à réparer au lieu de jeter...

Notre deuxième objectif est d'enregistrer une **baisse continue des quantités incinérées** (ordures ménagères), allant de pair avec un **plus grand tri** des déchets qui pourront alors être recyclés et réutilisés.

Outre l'impact écologique que ces démarches induisent, des économies substantielles peuvent être réalisées, dont bénéficie la collectivité communale tout entière. Pour mémoire, l'élimination d'une tonne de déchets par incinération aux Cheneviers coûte 240 francs, alors que l'élimination d'une tonne de déchets

## Renouvellement du règlement communal des déchets

compostables au Nant de Châtillon revient à 160 francs.

Le présent règlement est impératif et fixe les règles à suivre dans la manière de se débarrasser de ses déchets, règles fondées sur le respect du voisin, pour permettre un mieux-vivre ensemble. Nous vous sommes très reconnaissants de les appliquer et de contribuer ainsi au maintien d'une commune propre et conviviale.

A l'heure où l'ensemble des collectivités publiques mettent sur pied des mesures permettant de projeter notre société dans un développement durable, il est essentiel de penser que **la production de déchets est l'un des indicateurs de notre empreinte écologique et de notre capacité à freiner notre pression sur l'environnement**. Les efforts dans ce domaine doivent être constants pour produire des résultats décisifs. Si, au départ, le tri des déchets et la discipline dans l'élimination peuvent apparaître comme un effort, ils deviennent vite une habitude, le tout étant de se laisser prendre au jeu! Nous comptons sur vous et vous remercions de votre collaboration.

Pour le Conseil administratif  
**Françoise Joliat**

## Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



# La Mairie

## Comptes communaux

Lors de la séance du 20 mars 2007, les comptes de l'exercice 2006 ont été présentés au Conseil municipal. Ils ont été approuvés lors de la séance du 8 mai après avoir été discutés en Commission des finances et de gestion.

Les comptes de fonctionnement présentent aux charges un montant de CHF 10'445'872.24, montant légèrement inférieur au budget mais en hausse de 8.6% par rapport aux charges 2005, ceci malgré de sérieuses mesures d'économie prises dès le début de l'année 2006. Les revenus s'inscrivent à hauteur de CHF 10'447'566.53, légèrement inférieurs aux recettes estimées pour 2006 mais largement supérieurs à ceux de 2005. Les comptes de fonctionnement présentent donc un excédent de revenus de CHF 1'694.29.

Les investissements nets réalisés en 2006 s'élèvent à CHF 8'649'705.89 et ont été financés en partie par des emprunts bancaires (+ 5 millions de francs). Ces investissements concernent essentiellement le groupe scolaire de Cressy et l'extension de l'école Jollien.

Le bilan au 31 décembre 2006 fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 56'589'893.21, une nouvelle fois en forte augmentation suite aux divers investissements effectués en 2006. La fortune de la Commune passe de CHF 27'488'565.55 à CHF 27'490'259.84 soit une augmentation de CHF 1'694.29 correspondant à l'excédent de revenus de l'exercice 2006.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 17'657'725.60, inchangée par rapport à 2005. Ces cautionnements résultent de la décision prise en 2004 de

garantir les emprunts bancaires transférés, en même temps que les immeubles, à la Fondation pour le logement.

**Gabriel Praz**

Conseiller administratif délégué aux finances

**René Lindenmeyer**

Président de la Commission des finances

## Comptes de la Fondation de droit public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon

Ces comptes 2006 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 25 avril et par le Conseil municipal le 8 mai 2007.

Ils présentent des charges et des revenus de CHF 1'877'261.06, légèrement supérieurs au budget. L'équilibre des comptes a été obtenu par une augmentation de la subvention communale qui s'est élevée en 2006 à CHF 1'297'130.84.

Un certain nombre de places, réservées par convention à des enfants de Bernex, sont facturées directement par la Commune de Confignon à celle de Bernex réduisant ainsi le montant net à charge de Confignon.

**Gabriel Praz**

Président de la Fondation

**René Lindenmeyer**

Président de la Commission des finances  
Membre du Conseil de fondation

## Comptes de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Ces comptes 2006 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 23 avril et par le

croissance de notre commune.

Elu dans une période de mouvance sociale, reconnaissant la pression exercée sur les familles et la nécessité souvent préremptoire du double salaire, il a su attiser le débat déjà présent autour des modes de garde de la petite enfance pour le faire aboutir à la création d'un espace de vie enfantine (crèche, jardin d'enfants et halte garderie), géré par une fondation de droit public, offrant aux parents un cadre institutionnel de valeur et des personnes sûres et compétentes auxquelles confier leurs enfants. Dans la foulée, il a voulu que la commune soit en mesure d'offrir un certain nombre de logements à loyers raisonnables, notamment pour permettre que des jeunes ou des aînés ayant tissé leurs racines à Confignon puissent continuer à y vivre. C'est donc sous sa houlette qu'est née la fondation d'intérêt public commu-

## Comptes 2006

Conseil municipal le 8 mai 2007.

Les comptes présentent des charges de CHF 1'353'224.95 et des produits de CHF 1'376'310.52, laissant apparaître un bénéfice de CHF 23'085.57 après constitution d'une réserve pour gros travaux de CHF 60'000.-. Le bilan présente des actifs pour un montant total de CHF 20'794'465.86 et des fonds propres de CHF 3'541'443.66 (y compris la réserve pour gros travaux de CHF 130'000.-).

Divers travaux de rénovation seront entrepris dès 2007 afin de maintenir ces immeubles en bon état.

**Gabriel Praz**

Président de la Fondation

**René Lindenmeyer**

Président de la Commission des finances  
Membre du Conseil de fondation

## Comptes du Centre Inter-communal de Voirie (CIV)

Les comptes 2006 du CIV ont été approuvés par le Conseil du Groupement le 2 avril et par le Conseil municipal le 8 mai 2007.

Ils présentent des charges totalisant CHF 360'481.72 et des produits de CHF 315'828.31, soit un excédent de charges de CHF 44'653.41. La taxe de raccordement du CIV au système CADIOM, non prévue dans le budget, justifie à elle seule cet excédent de charges. La participation de Confignon aux revenus s'est élevée à CHF 19'508.-. Cette participation sera complétée en 2007 afin de couvrir l'excédent de charges.

**Gabriel Praz**

Vice-président du Groupement

**René Lindenmeyer**

Président de la Commission des finances  
Membre du Conseil du Groupement

## Départ de Gabriel Praz

31 mai 2007: une législature s'achève, une page se tourne. En effet, **Monsieur Gabriel PRAZ**, élu maire en 1995 et en 1999, puis élu conseiller administratif en 2003 achève ici son mandat à la mairie de Confignon.

Homme de caractère et de volonté, fin stratège, Gabriel Praz s'est surtout consacré aux finances communales et aux affaires sociales.

En tant que ministre des finances, il a su gérer judicieusement les deniers communaux pour faire face aux nouveaux besoins liés à la construction du quartier de Cressy. Ainsi, la dette communale s'effaçait totalement au 31 décembre 1999, permettant ensuite les emprunts nécessaires pour financer l'impressionnante

nal pour le logement. C'est aussi sous son égide que les prestations pour la jeunesse se sont développées à Confignon: locaux pour les jeunes, encadrés par des travailleurs sociaux hors murs, participation à la création d'un bus sillonnant les communes de la région, s'arrêtant dans les lieux fréquentés le soir par les jeunes pour aller à la rencontre de ceux-ci. Il a voulu ainsi trouver des réponses adaptées à la problématique des jeunes dans notre société.

Nous saluons son souci pour les gens, pour leur qualité de vie et nous l'en remercions très sincèrement. Nous prenons congé de lui et formons le vœu que sa retraite soit reposante et enrichissante.

Au revoir Gabriel et merci.

**Alain Dreier et Françoise Joliat**  
Conseillers administratifs

### L'AIRE DU TEMPS

## Genève doublement primée au 5<sup>ème</sup> Grock d'or à St-Imier

Le 5<sup>ème</sup> concours du Grock d'or a eu lieu le samedi 5 mai, sous le chaiteau du cirque Starlight à St-Imier. Ce festival récompense les meilleurs jeunes talents suisses dans les arts du cirque. Le Jury du 5<sup>ème</sup> concours Grock d'Or, sous la présidence de Jean-Paul Craven et sous le haut patronage de la Banque Cantonale Bernoise, a décerné les prestigieuses trophées:

**Grock d'Or pour TANGO** (acrobatie portée): Camille Denking (14) et Kevin Oberli (16) de l'école Une fois un Cirque de Confignon (GE) dirigée par Renée Pahud

**Grock d'Argent** (équilibre, contorsion): Noémie Armellin (15) de l'école de cirque de Lausanne (VD) dirigée par Gilles Pinard

**Grock de Bronze** (duo de trapèze fixe): Léna Gevry (16), Bérénice Moutinot (17) du Théâtre Circule de Chêne-Bourg (GE) dirigé par Yvette Chalandes

Plus d'infos sous:  
[www.grockland.ch/f/grockdor/2007/](http://www.grockland.ch/f/grockdor/2007/)

**Sylvie Denking**  
Une fois un cirque...



## Erratum

Une erreur s'est glissée dans la rubrique "Il faut le savoir", en dernière page du Conf'Infos N°44.

En effet, il faut lire:

**L'ARC (radicaux)**  
**Vincent Bujard 022 757 15 68**

Veuillez nous en excuser.

## Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

## LE CONSEIL

Le Conseil municipal s'est réuni en séance plénière pour les trois dernières fois de la législature les 6 février, 20 mars et 8 mai derniers. Lors de ces trois séances, les sujets suivants ont été traités:

### Séance du 5 février 2007

#### Préavis favorable au nouveau plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit

Conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), un cadastre des zones de degrés de sensibilité au bruit a été établi pour Confignon.

Ce plan (n° 29549-517) a fait l'objet d'une enquête publique cantonale (n°1484) et d'une étude complète par la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal.

Deux degrés de sensibilité sont attribués sur notre commune: le DS II (où aucune entreprise ou activité gênante ne sont admises) qui concerne l'ensemble des zones résidentielles du village et de Cressy, et le DS III (où sont admises des entreprises et des activités moyennement gênantes), essentiellement le long de la route de Chancy, ainsi que sur le dernier tronçon du chemin de Vuillonex, à la hauteur de sa jonction avec la rue de Bernex.

La discussion a essentiellement porté sur le risque de voir entravées les animations et les activités sur la place du village (spectacles, terrasses des restaurants, etc.) en raison de l'affectation du secteur de la place du village en DS II, ainsi que sur les nuisances supportées par les riverains de la route de Chancy.

Après que la délibération eut été complétée de la réserve suivante: "que l'Etat procède aux travaux d'assainissement des routes de Chancy et de Soral dans les délais prévus", le Conseil municipal a rendu un préavis positif sur ce nouveau plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit.

#### Proposition de modification du mode d'indemnisation des membres du Conseil municipal

Au vu de la charge toujours croissante pesant sur les Conseillères et Conseillers municipaux et compte tenu des différences d'engagement propres à chacune et chacun, le bureau du Conseil municipal a proposé le remplacement du système d'in-

demnisation forfaitaire actuel par un système de jetons de présence.

La proposition du bureau prévoyait également une indemnisation complémentaire pour les présidents du Conseil et de ses commissions, pour les rapporteurs ainsi que pour les personnes en charge de la prise et de la rédaction des procès-verbaux.

Après un vote d'entrée en matière favorable, le projet a été renvoyé à la commission des finances et gestion pour étude.

#### Naturalisation

A huis clos, le Conseil conclut sa séance du 6 février 2007 par le vote de dix préavis favorables relatifs à des demandes de naturalisation.

### Séance du 20 mars 2007

#### Adoption de la motion du groupe libéral relative à l'utilisation des biocarburants par les véhicules communaux

Le rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement sur le projet de motion du groupe libéral proposé au Conseil municipal le 7 novembre 2006 comprenait un préavis positif et précisait les mesures préconisées par le texte initial.

Grâce à une étude approfondie sur les différentes solutions possibles aujourd'hui pour faire rouler les véhicules communaux à l'aide d'un biocarburant, le groupe de travail en charge de cette étude a recommandé au Conseil municipal d'approuver la motion en ayant au préalable modifié les invites du texte de la façon suivante:

*Il est demandé au Conseil administratif:*

1. d'étudier concrètement l'opportunité et la mise en œuvre de ce type de carburant pour les véhicules de la commune
2. de promouvoir ce type de carburant auprès de nos partenaires du Centre intercommunal de Voirie (CIV)
3. de mettre tout en œuvre pour que les utilisateurs d'huiles végétales de la commune (restaurants par exemple) adhèrent à cette chaîne de recyclage
4. à terme, d'envisager que des privés puissent également s'approvisionner en biocarburant au CIV.

Après qu'il eut été précisé que parmi tous les biocarburants présents aujourd'hui sur le marché, celui issu de la récupération locale des huiles de friture paraissait le plus adéquat pour notre commune, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette motion et l'a donc renvoyée au Conseil administratif pour sa mise en application.

#### Motion interpartis "Engagement d'un-e responsable des activités sociales – Le budget 2007 sera-t-il respecté?"

S'inquiétant de la volonté du Conseil administratif d'engager cette année un responsable des activités sociales alors que le budget 2007 ne le permet pas et que l'absence d'un cahier des charges clair avait conduit, fin 2006, la commission sociale à émettre un préavis négatif sur la question, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité de transmettre une motion au Conseil administratif l'invitant:

1. à respecter la décision du Conseil municipal exprimée lors du vote du budget 2007, empêchant notamment tout engagement de personnel administratif supplémentaire durant l'année civile 2007
2. à produire un rapport à l'attention du Conseil municipal explicitant les intentions du Conseil administratif en matière de politique sociale en 2007.

#### Motion du groupe PDC – "Création dans la commune de places pour personnes handicapées"

Constatant l'augmentation importante du nombre de véhicules stationnant au centre du village et à Cressy et l'absence de places réservées aux handicapés sur la commune et en particulier devant les commerces, le texte de la motion demande que le Conseil administratif étudie la création de places de parc pour handicapés permettant aux personnes concernées un accès facilité aux commerces, à la salle communale et aux autres lieux publics comme par exemple les restaurants.

Cette motion a été acceptée à l'unanimité.

### Séance du 8 mai 2007

#### Modification du mode d'indemnisation des membres du Conseil municipal

Le rapport de la commission des finances et gestion relatif à la modification du mode d'indemnisation des membres du Conseil municipal a relevé que "les communes de 800 à 5000 habitants ont majoritairement un système d'indemnités forfaitaires et que, dans une large mesure, les indemnités versées à Confignon correspondent à la moyenne des autres Communes".

Même si certaines inégalités de traitement pourraient être corrigées avec le système des jetons de présence, la commission a jugé qu'un changement de système était peu opportun et que cela contribuerait à compliquer sérieusement

la tâche de l'administration. Le montant de CHF 1'500.–/an a donc été reconduit. A cela s'ajoute désormais une compensation de CHF 200.–/an pour les frais administratifs des Conseillers-ères (impression de documents à domicile par exemple).

En revanche, le principe d'indemnités complémentaires pour les présidents (CHF 500.–), le-la secrétaire du Conseil municipal (CHF 200.–) et de CHF 100.– par procès-verbal rédigé a été retenu par la commission.

Relevant que les diverses réponses attendues avaient été fournies par la commission en charge de l'étude de ce projet et convaincu par l'exposé de ses conclusions, c'est à l'unanimité que le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de cette délibération.

#### Adoption de la motion du groupe radical – Mentorat

Les travaux de la commission sociale en charge de l'étude de la motion relative à la problématique du mentorat sur Confignon a conduit à un préavis favorable et à un rapport circonstancié explicitant les enjeux et les implications d'une telle démarche pour notre commune.

L'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) coordonne au niveau cantonal un projet de mentorat à l'attention notamment des jeunes chômeurs. Elle souhaite pouvoir étendre son offre à une palette plus large de la population en comptant notamment sur une participation active et solidaire des communes en termes d'information et de financement.

Ne souhaitant pas qu'une démarche communale fasse doublon avec ce qui se fait déjà au niveau du Canton et jugeant que le projet de l'OSEO méritait d'être soutenu par la commune, le texte de la motion a été amendé comme suit:

*Il est demandé au Conseil administratif:*

1. de sensibiliser les citoyens de Confignon au projet "mentorat par le biais des publications communales
2. de participer financièrement au projet de l'OSEO par le biais d'une subvention annuelle.

A la suite d'un débat nourri, relatif notamment à la prise en charge au niveau de quelques communes seulement d'une activité incombant a priori au Canton, la motion a finalement été acceptée par la majorité des membres du Conseil municipal et renvoyée au Conseil administratif pour que les mesures soient engagées cette année encore.

# LE CONSEIL

## Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

suite de la page 6

### Réponse du Conseil administratif à la motion interpartis "Engagement d'un-e responsable des activités sociales – Le budget 2007 sera-t-il respecté?"

Dans son rapport remis au Conseil municipal suite à l'acceptation de la motion précitée, le Conseil administratif a précisé que même si des transferts de crédits d'une rubrique comptable à une autre étaient bel et bien envisagés, l'enveloppe globale du budget 2007 allait en revanche être respectée.

Concernant l'engagement de cette personne au sein de l'administration communale, le Conseil administratif a tout de même précisé que d'une part son choix quant à

la personne concernée n'était pas encore arrêté et que, d'autre part, il était également possible qu'elle soit engagée sur mandat durant l'année 2007 et qu'elle ne devienne titulaire d'un contrat de travail fixe qu'à partir de 2008.

### Approbation des comptes 2006

Les comptes communaux 2006 de la Fondation de droit public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon, de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon et du Centre Intercommunal de Voirie (CIV) ont tous été approuvés par le Conseil municipal à l'unanimité (cf. article Comptes 2006 de Monsieur René Lindenmeyer, président de la commission des finances et gestion).

### Projet de nouveau règlement du Conseil municipal

Alors que le Conseil municipal de Confignon s'apprête à entamer sa seconde législature selon un mode de fonctionnement CM-CA propre à toutes les communes de plus de 3'000 habitants, il est apparu opportun aux membres du bureau de procéder à une évaluation du règlement aujourd'hui en vigueur, et d'en proposer une version révisée.

L'approche de cette révision a été systématique et comparative, avec notamment comme référence le Règlement de la Commune de Bernex récemment mis à jour.

L'entrée en matière sur ce projet a été approuvée à l'unanimité du Conseil et une

décision de report de la discussion de fond a été prise, afin de permettre d'une part au service de la surveillance des communes de procéder aux vérifications juridiques usuelles durant l'été et de laisser d'autre part au nouveau Conseil municipal le soin d'approuver le texte définitif au début de la législature prochaine.

### Naturalisation

A huis clos, le Conseil conclut sa séance du 8 mai 2007 et du même coup la législature 2003 – 2007 par le vote d'un préavis favorable relatif à une demande de naturalisation.

**Vincent Bujard**

Président du Conseil municipal

## Election du conseil municipal 2007

### Comparaison des suffrages et des sièges obtenus par rapport aux deux dernières élections

	Pourcentage 1999	Pourcentage 2003	Suffrages et pourcentage 2007		Sièges 1999	Sièges 2003	Sièges 2007
Radical	15.10 %	10.82 %	2'263	11.55 %	3	2	2
PDC	24.02 %	21.45 %	4'306	21.98 %	4	4	4
Libéral	29.98 %	31.52 %	6'017	30.71 %	5	6	6
Voix de Gauche	30.90 %	36.21 %	7'006	35.76 %	5	7	7
<b>Totaux</b>	<b>100.00 %</b>	<b>100.00 %</b>	<b>19'592</b>	<b>100.00 %</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

### Résultats nominatifs définitifs par parti

#### Radical 2 sièges. Sont élus:

M. Bujard Vincent	213
M. Jaccard Roger	161
Viennent ensuite:	
M. Frey Didier	160
M. Haddad Bassem	153

#### PDC 4 sièges. Sont élus:

M. Uong Dinh Manh	318
Mme Marini Lillia	291
M. Soulier Denis	251
M. Blondin Daniel	245
Viennent ensuite:	
M. Marini Bruno	244
M. Thalmann Jean-Nicolas	240
M. Bonvin Pascal	219
M. Battiaz Maurice	216

#### Libéral 6 sièges. Sont élus:

Mme Graf Catherine	385
M. Jacot Des Combes Bertrand	377
M. Dunant Samuel	362
M. Dreier Alain	354
M. Lindenmeyer René	345
Mme Reichenbach Pascale	341
Viennent ensuite:	
M. Akesson Klas	312
M. Heim Gian	296

#### Voix de gauche 7 sièges. Sont élus:

Mme Joliat Françoise	502
M. Chanson Olivier	418
Mme Jaques Walder Danielle	409
Mme Malika Michel	381
M. Kormann Jean-Claude	367

**Total des suffrages nominatifs du parti** **687**

**Total des suffrages nominatifs du parti** **2'024**

**Total des suffrages nominatifs du parti** **2'772**

**Total des suffrages nominatifs du parti** **2'077**

## Election du conseil administratif 2007

Suite à l'élection de MM. Dinh Manh Uong et Alain Dreier comme Conseillers administratifs, MM. **Bruno Marini** et **Klas Akesson** sont élus au Conseil municipal. Suite à l'élection de Mme Françoise Joliat comme Conseillère administrative, le groupe Voix de gauche au Conseil municipal est complété par Mme **Sophie Demaurex**, MM. **Eric Baier** et **Maurice Mazzola**.

### Récapitulation des bulletins et des suffrages

Electeurs inscrits :	2'645
Bulletins retrouvés :	1'264
Bulletins blancs :	14
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	1'248
Tiers nécessaire :	416
<b>Participation :</b>	<b>47.79%</b>

<b>UONG Dinh Manh</b>	702 suffrages	Elu
<b>JOLIAT Françoise</b>	695 suffrages	Elue
<b>DREIER Alain</b>	658 suffrages	Elu
<b>BIELER Marc</b>	568 suffrages	



## Vos élus

## LE CONSEIL

### Le Conseil administratif



**DREIER**  
Alain, L



**JOLIAT**  
Françoise, VG

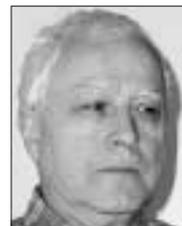


**UONG**  
Dinh Manh, PDC

### Le Conseil municipal



**AKESSON**  
Klas, L



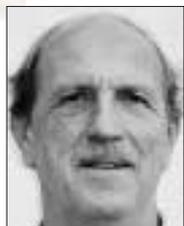
**BAIER**  
Eric, VG



**BLONDIN**  
Daniel, PDC



**BUJARD**  
Vincent, R



**CHANSON**  
Olivier, VG



**DEMAUREX**  
Sophie, VG



**DUNANT**  
Samuel, L



**GRAF**  
Catherine, L



**JACCARD**  
Roger, R



**JACOT DES COMBES**  
Bertrand, L



**JAQUES WALDER**  
Danielle, VG



**KORMANN**  
Jean-Claude, VG



**LINDENMEYER**  
René, L



**MARINI**  
Lillia, PDC



**MARINI**  
Bruno, PDC



**MAZZOLA**  
Maurice, VG



**MICHEL**  
Malika, VG



**REICHENBACH**  
Pascale, L



**SOULIER**  
Denis, PDC

## Remerciements aux Conseillers-ères

Par ces quelques lignes, le comité de rédaction aimerait remercier toutes les conseillères et tous les conseillers municipaux sortants ayant travaillé pour la Commune pendant une ou plusieurs législatures. Courtoisie oblige, nous commencerons par Mesdames Françoise Corminboeuf, vice-présidente du bureau du conseil municipal durant cette année, vice-présidente de la commission des finances et membre de la commission de l'aménagement; Bernadette Gaspoz, présidente de la commission sociale, membre de la fondation de droit public communal pour le logement et vice-présidente de la fondation de droit public communal de la petite enfance. Messieurs Alain Grandjean, membre de la commission de la sécurité et de la commission des constructions et équipement; Olivier Hêche, vice-président de la commission de la culture et membre de la commission sociale; Hans Isler, membre

de la commission des finances; Christophe Peretti, membre du comité de rédaction du Conf'Infos et de la commission des constructions et équipements, Didier Frey, vice-président de la commission de la sécurité et de la protection de la population, membre de la commission des constructions et équipements et de la fondation de droit public communal pour le logement; Jean-Nicolas Thalmann, vice-président de la commission des constructions et équipements et membre de la commission sociale. Nous remercions aussi toutes celles et tous ceux qui ont remis leur mandat en cours de législature.

A toutes et à tous un grand merci pour leur dévouement; ils ont partagé leurs idées lors des commissions ou lors des Conseils Municipaux et ont essayé, arguments à l'appui, de faire évoluer la vie de notre beau village afin que chacun aime à y vivre.

Bonne continuation pour vos prochaines activités et au plaisir de vous retrouver lors des sorties des anciens.

CG

## Bric à BrAc

En entrant dans cette magnifique salle du Pressoir, la première chose qui frappe est qu'en dépit de sa grandeur, celle-ci est presque trop petite pour toutes les œuvres accrochées. Il y en a tellement... Puis l'on se rappelle que le titre de l'exposition de Pavla Suermondt-Bernetova s'intitule 30 ans de peinture. C'est une vie entière de passion pour la peinture qui s'expose!

Chaque tableau est une nouvelle recherche de couleurs, de style et même pour certaines œuvres une utilisation de matières différentes.

Madame Joliat nous apprend dans son discours que Pavla Suermondt-Bernetova a passé son enfance et sa jeunesse en Slovénie. Malgré une rude vie de travail à la ferme familiale, c'est déjà par le dessin que la petite fille d'alors s'exprime le mieux. Elle en garde aussi une passion pour la nature et les couleurs. Il n'est d'ailleurs pas rare de la croiser aujourd'hui dans des promenades sur le coteau de Confignon, le vil-

lage où elle s'est établie avec sa famille il y a 46 ans maintenant.

Reconnaissante envers ses amis, chaleureuse avec ceux qu'elle ne connaît pas, Pavla Suermondt-Bernetova souligne que, pour elle, ce qui est important dans cette exposition, c'est le lien et la relation que chacun pourra établir avec elle-même et avec son œuvre. Nous espérons que les habitants du village auront profité de cet espace de culture pour aller, comme Pavla



Suermondt-Bernetova, cette artiste qui est aussi notre voisine, à la rencontre de l'autre!

DJW



# au-delà des thuyas ...

## La Gymnastique

SENIORS Genève

## Cours d'été 2007 du 11 juin au 10 août

### En salle

#### Club des aînés des Minoteries

Rue des Minoteries 3 - 1205 Genève  
Tram 12 & 13, arrêt place des Augustins  
mardi 9h15 - 10h15

### En plein air

Par n'importe quel temps, en tenue de sport — aucun vestiaire à disposition : prendre un sac "banane" autour de la taille

#### Bois Carrien

Rendez-vous : terminus du Bus 10, arrêt "Onex-Cité"

Rue du Vieux-Moulin - 1213 Onex  
parking à disposition  
mardi 9h15 - 10h15

#### Parc Mon Repos

Rue de Lausanne 120 - 1202 Genève  
Rendez-vous au parking Perle du Lac  
Tram 13 & 15 arrêt "Av. de France" ou Bus 1  
arrêt "Sécheron"  
mercredi 9h15 - 10h15

#### Parc des Eaux-Vives

Quai Gustave-Ador 82 - 1207 Genève  
Rendez-vous parking du Restaurant du Parc entre le restaurant et les tennis —  
Bus 9 arrêt "Cuisine" ou Bus 2 arrêt "Parcs"  
jeudi 9h15 - 10h15

### Nouveau

À l'intérieur ou à l'extérieur selon la météo! Possibilité de profiter du jardin et des terrasses pour boire un verre, voire pique-niquer après le cours.

#### Au CAD, centre d'animation pour retraités

Route de la Chapelle 22 - 1212 Gd-Lancy  
TPG 12, 13, Bus, 17, 42, 48, D, arrêt "Bachet-de-Pesay" 46 arrêt "Préventorium"  
mercredi 10h15 - 11h15

Fr. 5.- la leçon, sans inscription préalable

Renseignements le matin entre 8h et 11h30 au 022 345 06 77

Bon été à chacun et à chacune! Reprise 2007-2008 dès le 10 septembre 2007

## LE COTEAU - CLUB DES AÎNÉS DE BERNEZ-CONFIGNON

Le Club des Aînés de Bernex/Confignon existe depuis trois décennies déjà et compte actuellement 144 membres.

Les activités du Club sont très diversifiées en fonction de l'âge de nos membres, âges qui s'échelonnent de 55 à 98 ans!!

Chaque lundi de 14h. à 15h. et de 15h. à 16h. les cours d'anglais, suivis par une dizaine de participants, ravis de découvrir les

subtilités de la langue de Shakespeare, ont lieu à notre local de l'école de Luchepelet.

Le mardi après-midi dès 14 heures se réunissent les passionnés de "Bricolage, Scrabble et Jass". Les activités se terminent à 17 heures après la dégustation d'un excellent goûter. Chacun rejoint "ses pérenates" avec la sensation d'avoir passé un après-midi en bonne compagnie. Nous fêtons également Pâques par un goûter et le Jeûne Genevois par la traditionnelle "Tarte aux pruneaux", ainsi que Noël avec un goûter suivi d'une projection sur le thème de la Nativité.

Chaque année en janvier est organisé, à Confignon, le "Loto des Rois" et nous accueillons avec joie les membres du Club ainsi que leurs amis.

Après le cycle gastronomique comprenant un repas par mois de novembre à mai, nous nous évadons vers d'autres cieux, une fois par mois, grâce à des excursions d'une journée.

Nous tenons notre assemblée générale début avril à l'école de Luchepelet (Bernex). Chaque année, nous lançons un appel pour que certains de nos membres viennent épauler notre "Comité vieillissant". Hélas, trois fois hélas! La dernière édition du 28 mars n'a pas eu plus de succès que celles des années précédentes. Cela dit, le Coteau a le vent en poupe, et nous ferons tout notre possible pour que cela continue, avec le concours de tous nos membres et de "ceux à venir". Lorsque le cœur vous en dira, venez nous rejoindre!

A bientôt

**Thérèse Asper**

## APEC

ASSOCIATION DES PARENTS  
DES ÉLÈVES DE CONFIGNON

Le **samedi 29 septembre 2007**, l'APEC organise un **tournoi de football pour les élèves et familles des écoles la Luciole et Jollien**. Au programme, des équipes mixtes filles-garçons et parents-enfants de cinq joueurs (maximum deux adultes par équipe) vont s'affronter lors de matches de 15 min.

Les arbitres seront recrutés dans la population (toute personne intéressée par l'arbitrage peut se manifester dès maintenant). En attendant de vous donner de plus amples informations à la rentrée scolaire, nous vous souhaitons une bonne pause estivale afin de vous retrouver en pleine forme sportive!



Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

**13 août 2007**  
(parution fin septembre).

## PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
<b>JUIN 2007</b>			
28	Promotions	Salle communale	A.I.C.
<b>AOÛT 2007</b>			
1 <sup>er</sup>	Fête Nationale	Salle communale	AIC
24-25	Vigne et terroir	Salle communale	AIC - Mairie
25	Four à pain	Coopérative INTI (Cressy)	Coopérative INTI
<b>SEPTEMBRE 2007</b>			
1-2	Rencontre folklorique	Rue de Bernex	Bernex
3	Culture et rencontre (inscriptions, 18h30)	Collège de Saussure	Culture et rencontre
16	Fête de quartier	Cressy	AHC
22-23	Marche populaire	Salle communale	Marche populaire
21	Exposition R. Benguerel (jusqu'au 7 octobre)	Galerie Aux portes de la Champagne	Bernex
<b>OCTOBRE 2007</b>			
3	Conteries pour les petits	27. rte de l'Aire	Accroch'contes
11-25	Exposition Pastor	Annexe Mairie	Mairie
14	Conteries d'automne	Salle rythmique école Jollien	Accroch'contes
26	Exposition A. Rohrbasser (jusqu'au 11 novembre)	Galerie Aux portes de la Champagne	Bernex
30-31	Troc	Salle communale	Dames du Mercredi

## au-delà des thuyas ...

### 20<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE POPULAIRE DE CONFIGNON

#### Le mot des marcheurs

Qui se rappelle? Il y a dix ans, j'avais 7, 8, 9 ou 10 ans? J'avais fait la grande marche des 5 km de la "Marche Populaire de Confignon". On était descendu avec le pimpon des véhicules des pompiers vers Aire-la-Ville. C'était rigolo jusqu'au moment où l'on nous a déposés vers "Le Moulin à Huile". Alors, depuis là, il fallait faire le retour à pied. On est d'abord remonté un joli petit sentier qui serpentait avec une petite rivière en direction de la "Pépière". Ouf! Là, un super ravitaillement avec un ice-tea et un Balisto pour nous redonner des forces avant d'affronter les pentes du signal de Bernex! Il faut dire que l'on était bien entourés par nos guides, les Scouts de Bernex-Confignon. Oh, il a fallu remonter le moral aux plus petits, mais la troupe avançait et quand les hauts du village de Confignon apparaissaient, le chemin descendait et le moral remontait. Enfin, on est arrivé à la salle communale. Là, pas le temps de souffler, car il fallait chercher le repas "chipolatas - frites plus un ice-tea" et encore recevoir la coupe souvenir. C'était épuisant mais super.

Aujourd'hui, on s'en souvient encore. C'est quelque chose qu'il est possible de refaire comme quand j'étais petit. Mais cette fois, comme il y a 10 ans, en accompagnant les enfants de 7, 8, 9 et 10 ans (possible en prenant contact au 022 757 13 86, au 022 771 08 39 ou au 022 757 16 47). Mais oui, la Marche Populaire de Confignon renouvelle sa formule pour sa 20<sup>ème</sup> édition et organisera dans le même sens une animation pour les enfants de l'école primaire.

Nous faisons le nécessaire pour les inscriptions. La date de la marche des enfants est fixée au samedi 22 septembre 2007 uniquement.

Et pour les grands? Hé bien oui, aussi un succès à renouveler. Comme les enfants, vous serez transportés par des véhicules (pas en voiture de pompier cette fois) jusque sur le quai près du jet d'eau de Genève. De là, le retour se fera à pied sur un parcours de 10 km. C'est un parcours unique et symbolique que nous vous proposons de découvrir. Alors, n'hésitez pas à venir vous faire plaisir avec cette balade.

Pour les adultes avec des enfants bon marcheurs, les dates sont le samedi 22 et dimanche 23 septembre 2007. Vous trouverez la documentation nécessaire à la réception de la Mairie de Confignon.

La fête se poursuivra à la salle communale, avec possibilité de manger, discuter, retrouver des amis et tout cela en musique.

A bientôt les amis marcheurs!

**J.-P. Leuthold**, Président

A l'occasion d'Artisan'art, nous avons mis en place une présentation de pots commémoratifs et pots du 1<sup>er</sup> Août. Cette exposition a rencontré un succès certain et nous a permis, grâce à vous, de retrouver certaines pièces manquantes. Les échanges que nous avons pu avoir nous confirment l'intérêt que nos concitoyens portent à ce passé et à la conservation de ce patrimoine.

Ces deux manifestations nous confortent dans notre démarche et nous encouragent à aller de l'avant; c'est la raison pour laquelle nous faisons appel à chacun d'entre vous en vous demandant, avant de jeter, de penser à "Mémoire de Confignon" et de nous confier tout ce qui peut enrichir notre mémoire. Chaque document, (cartes postales, extraits de presse, correspondance, photos, carnets scolaires, objets de la vie quotidienne et commémoratifs, souvenirs de votre vie associative, etc.) nous intéresse.

Nous profitons également de l'occasion pour nous adresser aux plus jeunes; leur contribution nous est également très précieuse.

Merci à toutes et à tous de nous permettre ainsi de tisser des liens avec des personnes que nous avons perdues de vue ou même que nous ne connaissions pas.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous revoir.

Les personnes suivantes se tiennent bien

### Mémoire de Confignon

Notre association se réjouit de l'intérêt que suscite son activité auprès des gens de la commune.



La petite animation mise en place dans le cadre du "repas des aînés" a permis à beaucoup d'entre vous de retrouver l'identité de camarades de classe, d'évoquer une foule de souvenirs à la vue des photos et de redécouvrir pour certains des maisons et endroits profondément modifiés depuis.



volontiers à votre disposition:  
Françoise Lachavanne-Girod 022 757 10 51  
Edouard Besson 022 757 14 61  
Daniel Blondin 022 757 48 43  
Frédry Guerne 022 757 40 43

**Frédry Guerne**, Président



#### Coopérative INTI

1-3-5 rue Edouard Vallet  
1232 Confignon

#### Animation 2007

##### Four à pain

16h00 – 18h00 avec animation  
(Pour celles et ceux qui le désirent, la salle commune est ouverte dès 13h00 pour faire ensemble le pain)

Samedi 25 août 2007

Animation Patrick Bilzer, cor des alpes

Samedi 24 novembre 2007

Animation surprise

#### Soirée spectacles

Soirée à 20h30

Vendredi 23 novembre 2007

Concert Jazz Rock Funk  
"No PROJECT" avec Anna Homère

Dimanche 25 novembre 2007

"ACCROCHE-CONTES",  
contes de l'Avent.



### BERNEX BASKET • PORTES OUVERTES

Fort de plus de dix ans d'activité avec les enfants, le Bernex Basket propose à ses membres un mouvement féminin et un autre masculin. Par sa constitution, il garantit à chaque enfant d'intégrer une équipe en phase avec ses qualités. L'encadrement est assuré par des coachs diplômés ainsi que par une structure administrative à laquelle la commune de Confignon apporte son soutien apprécié. Qu'elle en soit remerciée. Le Bernex Basket est reconnu comme un club formateur, structuré et

très convivial. Envie de faire découvrir le basket à votre enfant? N'hésitez pas, prenez contact avec nous. Une porte ouverte est organisée la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin et vous y êtes invités.

#### Inscrivez-vous !

Filles nées entre 1997 et 2001: [fille@bernexbasket.ch](mailto:fille@bernexbasket.ch)

Garçons nés entre 1999 et 2001: [garcon@bernexbasket.ch](mailto:garcon@bernexbasket.ch)

Pour plus d'informations: [www.bernexbasket.ch](http://www.bernexbasket.ch)

# au-delà des thuyas ...

## VIGNE & TERROIR "NEW LOOK"

Les 24 et 25 août 2007, à la Salle Communale de Confignon et également sous tente, aura lieu une manifestation semblable à la Foire du Vin 2005, quoique un peu différente. L'Association des vignerons encaveurs indépendants et l'hôte d'honneur de la manifestation, M. Henri Badoux d'Aigle, seront présents pour nous faire déguster leurs crus. Vous pourrez également savourer et apprécier des produits du terroir (charcuterie, légumes, préparations diverses, etc.). Le traditionnel concours de dégustation, au stand tenu par nos conseillers municipaux, sera de la fête. Différents marchés égayeront la manifestation le samedi avec fleurs, légumes, pains et viennoiseries sortis tout frais du four à pain ambulancier, artisanat, brocante... Il y aura même une exposition d'animaux de ferme et bien d'autres surprises encore.



Durant ces deux jours, vous aurez la possibilité de vous restaurer de diverses manières. Un repas spécial typique avec des produits régionaux sera servi le samedi, concocté par notre ami Gérard Le Bouhec du restaurant Les Curiades à Lully.

Réservez ces deux jours, un tous-ménages vous parviendra ultérieurement.

Que la fête soit belle!

**Bruno Marini**, Président

## Compagnie de la TULIPE NOIRE

### Quelle belle soirée, un vrai bonheur!

*C'est les 3 et 4 mars que la Compagnie de la Tulipe Noire présentait son spectacle.*

L'Association des Intérêts de Confignon, étant organisatrice, avait prévu le soir du 3 mars un repas avant le spectacle. Ce fut

non moins de 135 personnes qui dégustèrent "Lasagnes maison", salade et dessert, et purent par la suite assister à la pièce de théâtre. Ce soir-là, en tout, 240 personnes ont pu applaudir la troupe qui jouait une comédie de D. Caron "Un vrai Bonheur" qui a obtenu 5 nominations aux Molières 2003.

Cette pièce se veut une vraie réflexion sur le couple et l'institution du mariage, puisque l'ex-petit ami de la mariée déclare encore l'aimer lors de la réception suivant le mariage...

Nous avons pu notamment admirer le toujours truculent Yvan Muller entouré de onze comédiens. L'interprétation de Gaby Kung (la mariée), et de Dei Mancilla (sa meilleure amie) a été très appréciée. Nous avons bien ri avec Carmen Besson (l'inquiète et possessive Yvonne). Les costumes et les décors étaient, comme à chaque fois, soignés dans tous les détails.

Bref, ce fut une très bonne soirée et nous nous réjouissons d'applaudir toute la troupe l'an prochain et, qui sait, déguster les lasagnes de l'AIC ou autre spécialité?

LM

## CULTURE & RENCONTRE

*Comme chaque année à la rentrée scolaire, vous trouverez le programme des activités Culture & Rencontre dans votre boîte aux lettres.*

### Culture & Rencontre? C'est:

Une fondation de droit privé dont Confignon assume actuellement la présidence.

Un collège, le collège de Saussure, qui, depuis vingt ans, met à la disposition de la population avoisinante son bâtiment, ses équipements et les compétences de son corps enseignant.

Quelque 800 personnes qui suivent chaque année une cinquantaine de **cours** dans tous les domaines de la culture générale, de l'espagnol à l'informatique en passant par l'histoire de l'art, l'œnologie, l'astronomie, le japonais ou l'histoire du Proche-Orient.

Un lieu où l'on vient pour "se cultiver" dans une ambiance conviviale et tisser des liens par delà les barrières de l'âge, de l'origine sociale ou du niveau de formation.

Des "Grands Soirs" qui rassemblent un public curieux pour des spectacles ou des conférences, notamment un cycle annuel organisé avec l'Université de Genève autour de thèmes scientifiques.

**Ciné-Kid**, un ciné-club destiné aux enfants des écoles primaires et **Ciné-Mondes** pour découvrir des films produits hors des circuits commerciaux occidentaux.

Une collaboration réussie entre l'Etat et les communes.

Créée dans une école publique, l'institution s'est développée avec le soutien des communes avoisinantes: Lancy, Onex, Bernex, Confignon et Plan-les-Ouates, partenaires de la Fondation Culture & Rencontre et, depuis peu, Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral.

Alors lisez attentivement ce programme, vous y trouverez certainement une activité qui vous conviendra; en plus d'enrichir vos connaissances, vous aurez encore le plaisir de faire de nouvelles rencontres, d'élargir votre cercle de relations.

Le site Internet de Culture & Rencontre [www.culture-rencontre.org](http://www.culture-rencontre.org) vous permettra de découvrir l'offre de la fondation: liste des cours, programme des ciné-clubs et des conférences de l'année scolaire 2007-2008. **FJ**

### Le sang, un bien précieux mais si rare

Chaque année, 22'000 poches de sang sont utilisées sur le canton pour soigner des patients accidentés, devant subir une opération ou pris en charge en chimiothérapie. Or, malgré la bonne volonté des donateurs réguliers, le Centre de transfusion sanguine manque de sang et doit, chaque année, se procurer 3'000 poches supplémentaires auprès d'autres cantons.

### Nous avons besoin de plus de dons pour assurer l'approvisionnement en sang de Genève!

Lundi 24 septembre prochain, la section des Samaritains d'Onex & Confignon organise une collecte de sang dans la salle des fêtes d'Onex (131, route de Chancy). Si vous avez entre 18 et 60 ans et désirez faire ce geste, l'équipe du Centre de transfusion sanguine vous accueillera avec reconnaissance ce lundi-là entre 13h30 et 19h30.

Merci par avance pour ce geste généreux!

**Les samaritains d'Onex**

### Code d'honneur signé par le Signal FC

Le club de football du Signal est à l'origine d'une démarche originale dans le cadre de sa politique en faveur d'une plus grande civilité dans le sport.

Depuis plusieurs années, les rencontres opposant certaines équipes juniors des clubs du Signal et d'Onex donnent parfois lieu à des tensions et à des frictions qui peuvent générer des actes violents, sur le terrain et en dehors.

Soutenus par les autorités des deux communes et avec l'appui de LaOla, action encourageant le comportement citoyen dans le sport, les dirigeants des deux clubs ont décidé de mettre en place une déclaration commune afin de ramener sérénité et fair-play dans leurs matchs.

Une cérémonie a été organisée afin de signer ce code d'honneur unissant les deux clubs. Autorités communales, représentants de l'ACGF, dirigeants, entraîneurs, joueurs ainsi que la presse ont assisté à ce moment historique et partagé ensuite le verre de l'amitié.

D'autres clubs ont d'ores et déjà manifesté de l'intérêt pour cette démarche. Souhaitons qu'elle s'étende également à d'autres disciplines sportives afin que, tous ensemble, nous donnions un meilleur exemple.

**Enrique Ortiz**  
Président Signal FC



## Hommage à nos aînés

**Bric à BrAc**

Il n'y a pas que des inconvénients à prendre de l'âge. Tenez, par exemple, chaque année la commune invite ses retraités et leurs conjoints à un repas très sympathique. C'est ainsi que cette année, le 10 mars, nos autorités ont accueilli à la salle communale 220 retraités sur les 500 invités pour le repas des aînés. Après l'apéritif, **Freddy Guerne** (photo n°1) a

pris la parole pour présenter la nouvelle association *La Mémoire de Confignon* qui a vu le jour à la fin de l'année dernière et qui était l'invitée de cette manifestation. Il fut suivi par l'allocation de notre maire, **Françoise Joliat** (photo n°2).

Le repas a été préparé par **Donato Farina** et son équipe de l'Auberge de Confignon qui en a assuré le service avec l'aide de la **classe humanitaire du Cycle d'Orientation du Vuillonex** (photo n°3) qui revenait de son voyage au Mali.

Le menu se composait d'un Marbré de Foie Gras en gelée de Porto en entrée, puis d'un Pavé de veau aux herbes aromatiques avec risotto et légumes de saison et d'une assiette du pâtissier comme dessert, le tout arrosé du Sauvignon blanc et du Merlot des vignes de la com-

mune, sans oublier le café avec friandises.

Le tirage de la traditionnelle tombola a été assuré par nos conseillers administratifs, **Françoise Joliat** (photo n°4), **Alain Dreier** et **Gabriel Praz** (photo n°5). L'accompagnement musical de l'orchestre Cousin Roland et Compagnie a animé l'après-midi jusqu'au départ des derniers convives vers 17 heures.

Au nom de tous, je remercie Eric Kunz, secrétaire général, et son équipe de l'administration, Geneviève Pagani et Mario Rodriguez, d'avoir organisé cette journée de main de maître, permettant ainsi à tous de se retrouver.

A l'année prochaine.

**DB**



1



2



3



4



5

### 90 ans, ça se fête !

En février dernier, Madame Joliat et Monsieur Dreier se sont rendus chez **Monsieur Gilbert Wiedmer** (photo) afin de lui présenter les vœux du conseil administratif.

Puis, en mars, Madame Joliat a rendu visite à **Madame Georgette Henri**, à la résidence Beau-regard, afin de lui présenter également les vœux du Conseil administratif.

Nous réitérons tous nos vœux à ces deux nouveaux nonagénaires.

**La Mairie**

